

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin / Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin



Numéro 120 - Hiver 2011-2012

Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

rue d'Engihoul, 6
4550 Saint-Séverin
Tél. : 04.371.37.02

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Jean Fonzé

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Albert Cavicchia
Isabelle Guillaume

**Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie**

Sommaire

Éditorial

Produire de l'essence verte : un crime contre l'humanité ?3

Cotisations.....4

Vie de l'Association

Appel aux membres du PPNa5

Balade pédestre d'hiver6

Convocation à l'Assemblée générale6

Notre histoire locale

Notices historiques sur le Condroz
(12^e partie). Histoire populaire.....7

Environnement local

Nos forêts souffrent.....13

Toujours moins de moineaux13

Notre patrimoine local

Collaboration entre le CPAS et le PPNa14

Environnement général

Construction de sept parcs d'éoliennes
au large de la côte belge16

En Bref

Colza contre césium 13717

Les coccinelles asiatiques17

Freya et les panneaux photovoltaïques17

Environnement général

Fraises espagnoles - scandale écologique ..18

Produire de l'essence verte : un crime contre l'humanité ?

Toutes les cinq secondes, un enfant de moins de dix ans meurt de faim dans le monde ! Pourtant, les experts affirment que l'agriculture est aujourd'hui en mesure de nourrir normalement la population de la Terre. Et pourtant... Des mécanismes ravageurs mis en place par l'homme détournent l'agriculture de sa raison d'être vitale.

La spéculation boursière, d'abord, qui sévit depuis deux ans et demi sur les aliments de base qui couvrent 75 % de la consommation humaine. Le résultat dramatique de cette spéculation est la flambée des prix des matières premières. Ainsi, le prix du riz a augmenté de 110 % en une seule année. On imagine aisément l'effet dévastateur de cette augmentation dans les pays pauvres.

Enfin, le dumping agricole pratiqué par les pays industrialisés détruit l'économie et en particulier les revenus des agriculteurs des pays dits émergents. Ce dumping pratiqué explique que sur les marchés africains, par exemple à Dakar au Sénégal ou à Cotonou en Côte d'Ivoire, les fruits, les légumes et les poulets européens (français, belges, allemands, portugais, etc.) sont vendus à la moitié du prix des produits africains équivalents.

Ces mécanismes financiers accroissent gravement la pauvreté des populations pauvres, avec comme résultat dramatique un taux de mortalité élevé dû à la carence alimentaire épouvantable et inhumaine. En même temps, des tonnes de produits alimentaires sont dévoyées pour fabriquer des biocarburants. Les États-Unis, entre autres pays "riches", sont un des plus gros producteurs d'essence "verte". On y a brûlé, au cours de l'année passée, 138 millions de tonnes de maïs et des millions de tonnes de blé pour fabriquer des biocarburants.

Ce dévoiement de l'agriculture est, selon Jean Ziegler, une véritable aliénation de la terre. Brûler de la nourriture sur une planète où toutes les cinq secondes un enfant meurt de faim est un "crime

contre l'humanité". Il y a dix sociétés multinationales qui dominent le marché alimentaire, dont par exemple les très connues "Monsanto", "Nestlé" etc.

D'après Jean Ziegler, il faudrait interdire la spéculation et l'importation de bioéthanol. Mais, les sociétés occidentales sont-elles prêtes, ou même capables de se passer de ces agrocarburants alors qu'elles se débattent lamentablement dans leurs lamentables problèmes d'approvisionnement en énergie fossile dont elles prévoient, avec terreur, le tarissement à plus ou moins longue échéance ? Faut-il aussi insister sur leurs tourments financiers qui entravent toute velléité de responsabilité éthique ?

Dans un bulletin passé, nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer notre grande perplexité au sujet des biocarburants fabriqués à Wanze. Toujours est-il que cette réponse énergétique au remplacement des énergies fossiles pose de tragiques problèmes éthiques.

Jean Ziegler :

- Docteur en droit et en sociologie ; professeur à l'université de Genève et à la Sorbonne à Paris.
- De 2000 à 2008 a occupé la fonction de rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation des populations au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.
- Ancien conseiller fédéral (= député) suisse, écrivain engagé auteur, entre autres, de : La Suisse lave plus blanc (1990) - Une Suisse au-dessus de tout soupçon (1983) - Main basse sur l'Afrique (1980) - Le Livre noir du Capitalisme (1998) - L'Empire de la Honte (2005) - La Haine de l'occident (2005) - Destruction massive - Géopolitique de la faim (2011).



Cotisations

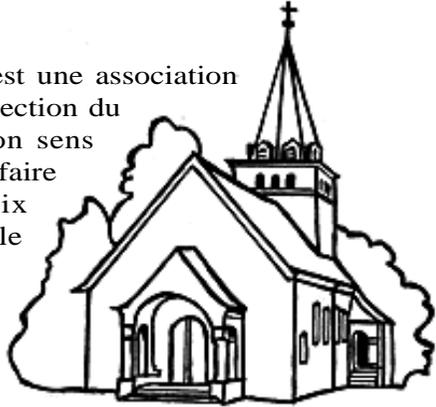
Merci à chacun de bien vouloir s'acquitter de sa cotisation pour 2012 au compte IBAN : BE32 0682 3184 6902 / BIC : GKCCBEBB. Celle-ci reste fixée à 7,5 € mais, comme toujours, cette somme constitue un minimum que nous vous verrons majorer avec beaucoup de gratitude.

Le trésorier

Appel aux membres du PPNa

Chers membres,

Vous savez que le PPNa est une association nandrinoise qui œuvre à la protection du patrimoine communal dans son sens le plus large. Nous venons de faire restaurer une magnifique croix en pierre de 1633 située dans le cimetière de Saint-Séverin.



Dans le même ordre d'idée, nous nous attelons depuis quelques mois déjà à répertorier le petit patrimoine religieux (chapelles, croix, etc.) et nous projetons de publier un bulletin spécial présentant toutes les chapelles situées dans les différents villages de Nandrin.

C'est pourquoi nous souhaiterions prendre contact avec toute personne, soit s'occupant de l'entretien d'une chapelle, soit pouvant nous renseigner sur celle-ci (date d'édification, nom du saint ou de la sainte à qui elle est consacrée, histoire, anecdotes ou toute autre information).

Merci de nous contacter :

- soit au numéro de téléphone suivant, après 18 h : 04.371.58.05 (Isabelle Guillaume et Laurent Hofinger) ;
- soit à notre adresse électronique : ppna@swing.be.

Cet appel sera aussi apposé sur chaque chapelle de l'entité communale.



Balade pédestre d'hiver

Quand :

le **dimanche 5 février 2012** à 14 h.

Durée : environ 2 heures.

Itinéraire : Yernée - Tour Malherbe - France - Tour-au-Bois - Yernée.

Rendez-vous : à l'entrée du village de Yernée, en venant de Fraineux.

*Inauguration du nouveau balisage,
agrée par la Région wallonne,
de la promenade de Yernée.*



Convocation à l'Assemblée générale

Le **lundi 13 février 2012** à 20 h 15, l'Assemblée générale statutaire du PPNa se tiendra à l'**École Saint-Martin**, rue Rolée à 4550 Nandrin. Nous comptons beaucoup sur votre présence.

Ordre du jour :

- Rapports moral et financier de l'association.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Propositions pour 2012.

Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures

En 2011, le Conseil d'administration du PPNa comptait 6 membres. Albert Cavicchia, Jean Fonzé et Laurent Hofinger atteignent le terme de leur mandat de trois ans et sont rééligibles. Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (Enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs.) Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser, soit à un membre du Conseil actuel, soit par courrier électronique à l'adresse du PPNa. ■

Notices historiques sur le Condroz (13^e partie) Histoire populaire

par l'Abbé G. Boniver, curé de Warzée (1926).

La guerre (suite 4)

Guerres contre les Turcs

Lors des fameuses victoires remportées par les chrétiens sur les Turcs (à Vienne, 1683¹ ; à Belgrade, 1717), des régiments nationaux belges s'unirent aux Autrichiens dans leur guerre contre l'Islam envahisseur. Le régiment wallon s'y couvrit de gloire par l'impétuosité victorieuse de ses jeunes soldats.

Foullon et Loyens citent spécialement la bravoure du contingent liégeois au siège et à la bataille de Belgrade. Sa Majesté Impériale montra sa reconnaissance en distribuant à ses alliés des étendards enlevés aux Turcs. Cinq de ces étendards et quelques autres trophées sont encore visibles en l'église de la Sarte (Huy). Deux portent le nom du général Vierset ; et un autre, celui du général d'Arberg ; apparemment parce qu'ils furent conquis par eux, à la pointe de l'épée. Notons que les généraux Vierset et d'Arberg possédaient, l'un, la seigneurie de Vierset-en-Condroz, et l'autre le château d'Ahin-lez-Huy. Rien d'étonnant qu'à leur retour de la guerre, ces vaillants capitaines aient voulu faire don à la vierge de la Sarte des drapeaux et trophées enlevés à l'ennemi ; d'autant plus que le succès de ces grandes batailles fut, dans la chrétienté entière, attribué à l'intercession de la Reine du Ciel. C'est à cette occasion que le pape Pie V a fait insérer dans les Litanies de la Sainte Vierge l'invocation : "Secours des chrétiens, priez pour nous" (Halflants, "Hist. de N.-D. de la Sarte").



Le XVIII^e siècle, la Révolution, l'annexion à la République, l'Empire

Le XVIII^e siècle vit paraître un livre qu'on peut appeler en quelque sorte, l'évangile de la Révolution... , c'est le "Contrat social"², dont la Théorie peut se résumer en cette phrase : "Toute souveraineté réside essentiellement dans le peuple". Principe faux, qui soustrait l'homme aux lois divines et, en outre, qui expose le pouvoir à tomber entre les mains d'une populace turbulente, ignorante, au profit d'une poignée d'ambitieux qui savent la flatter et à le faire dégénérer en tyrannie au mépris des lois de Dieu, de la justice et de l'honnêteté (ex : la Russie soviétique bolchevique).

En vain, les bonnes volontés s'efforcent d'arrêter les idées du jour... , la fameuse "déclaration des Droits de l'Homme", basée sur les principes de **J.J. Rousseau**³, fut partout accueillie.

La Révolution, qui éclata à Paris en 1789, trouva des partisans dans le Pays de Liège. Un véritable parti révolutionnaire, à la tête duquel était Fabry, travaillait notre pays. Le 18 août, le peuple liégeois s'empara de l'Hôtel de Ville, de la Citadelle et de la personne du Prince-Évêque. Les troupes de l'Empire vinrent mettre ordre à cet état de choses ; mais les Français, ayant battu les Autrichiens à Jemappes en 1792, s'emparèrent de notre pays. La revanche des Autrichiens à Neerwinden, en 1793, préserva nos contrées de l'affreux régime de la Terreur qui sévissait en France. Malheureusement, les Français, par leur victoire de Fleurus sur les Autrichiens, en 1794, redevinrent maîtres de la Belgique.

La domination française fut, pour nous, celle de l'asservissement, des dilapidations et de l'oppression religieuse. On se chargeait du séquestre des biens ecclésiastiques pour les vendre plus tard comme biens nationaux. Rien que dans la ville de Huy, dix-neuf couvents d'hommes et de femmes furent vendus ! L'entretien des armées françaises exigea des contributions énormes et des réquisitions auxquelles il était impossible de satisfaire. Pour un revenu cadastral de 117 francs, on payait 99 francs. À la contribution foncière venaient s'ajouter la contribution personnelle et celle des portes et fenêtres, ce qui constituait un surplus de 25 francs ; soit en tout : 124 francs 50 ! Il valait certes mieux, à cette époque, ne rien posséder ! Sous l'ancien

régime, on payait à peine un florin par bonnier⁴. Pour se dédommager, on s'empara des châteaux et des biens des nobles émigrés. C'est ainsi que maints châteaux furent vendus à des particuliers.

Avec les armées françaises avait fondu sur le pays une nuée de misérables, la lie et l'écume de la population parisienne... ; véritables oiseaux de proie... ; quelques-uns forçats libérés ! Ce sont ces gens qui furent chargés par la République de civiliser le pays ! Bon nombre d'individus, attachés à l'armée, se permirent, sous différents titres, de lever des contributions à leur profit personnel ; ils se servaient parfois du nom de "représentant du peuple" pour lui en imposer. Une nuée de réquisiteurs, rivalisant de brutalité et de despotisme, s'était abattue sur nos provinces ; ce fut un brigandage inouï.

La loi du 10 Vendémiaire (1^{er} octobre 1791) avait ordonné l'organisation de patrouilles dans chaque commune, rendant les habitants responsables des attentats commis sur leur territoire. Nombre de brigands furent condamnés à mort en l'espace de quelques mois. D'autre part, le commerce souffrait énormément par suite de la loi sur les "Assignats"⁵ (papier-monnaie) qui avaient cours forcé et qu'il fallait accepter au pair alors qu'ils étaient réduits à un tiers de leur valeur. (Le 13 juin 1795, le taux des assignats fut fixé au 20^e et un an après, ils ne valaient plus que le centième de leur valeur.) C'est au milieu de toutes ces dilapidations et de toutes ces vexations que l'on plantait partout l'arbre de la Liberté.

Le 1^{er} octobre 1795, la "Convention nationale"⁶ décréta la **réunion** définitive de la Belgique et de la Principauté de Liège à la **République française** et la suppression de toutes les seigneuries. Le "Comité du Salut public" organisa une cruelle persécution religieuse. Le "Directoire"⁷ imposa des institutions à sa façon avec ordre d'enseigner "les Droits de l'Homme" et les "Grands Principes de la Révolution". Partout, ces écoles furent délaissées !

Le 9 mars 1796 fut portée une loi exigeant le "**Serment de Haine à la Royauté**" à prêter par tous les fonctionnaires et par le Clergé. Tous ceux qui s'y refusèrent furent démis de leurs fonctions. Quant aux prêtres, ils furent arrêtés et déportés. Bon nombre durent recourir à mille industries pour échapper aux sbires, fuyant retraite

en retraite, endurant toutes les souffrances et tous les dangers pour aider et fortifier les fidèles ! Les biens des églises comme ceux des couvents furent vendus à des prix très inférieurs à leur valeur. On s'emparait des objets d'art, tableaux, ostensoirs, calices appartenant aux églises paroissiales ainsi que des cloches pour en faire des canons.

On prohiba le culte catholique pour le remplacer par des fêtes profanes, telles que celles de la "Jeunesse", des "Époux" des "Vieillards", de la "Liberté", de "l'Agriculture", de la "Souveraineté du peuple", etc.

*Le calendrier*⁸ fut changé et le dimanche remplacé par le décadi (10^e jour). En 1798, la "Conscription militaire" fut imposée à tous les jeunes hommes, depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 25 ans révolus, pour fournir des soldats à l'armée française. Cette loi mit à son comble le mécontentement des citoyens ! Immense était le nombre de déserteurs.

Un mouvement de réaction se dessinait clairement lorsque Napoléon 1^{er}⁹, par son coup d'État de 1799¹⁰, renversa le "Directoire". Une nouvelle Constitution fut donnée au pays; libre exercice du culte catholique fut réglé par Concordat de 1801¹¹.

La Révolution avait ruiné notre pays financièrement et moralement. Tel fut le triste résultat de la Révolution. Néanmoins, *l'égalité ayant été établie entre les différentes classes des citoyens, le peuple y gagna de nombreuses libertés*, spécialement la suppression de certaines institutions surannées, tout en faveur de la noblesse.



Le Royaume de Hollande & l'indépendance de la Belgique

Après la chute de Napoléon¹², le traité de Vienne¹³ fixe les destinées de la Belgique (1815) pour la réunir à la Hollande. Cette union ne dura pas plus de seize ans ! Elle avait cependant tout ce qu'il fallait pour rendre une nation très prospère, mais le gouvernement du Roi Guillaume 1^{er} mécontenta les Belges qui se révoltèrent et proclamèrent leur indépendance en 1830.



Les voies de communication

Jusqu'à l'époque de l'invention de la locomotive - on sait que le premier chemin de fer a été établi entre Malines et Bruxelles en 1836 -, le service des transports se faisait par diligences et malle-poste. Ces voitures partaient de la place Saint-Denis, à Liège, pour toutes les directions.

À la fin du XVII^e siècle, on payait, par poste ou relais, 4 escalins par poste d'Allemagne ; trois escalins par poste aux Pays-Bas ; un florin ou 4 escalins dans l'Empire ; trois escalins ou 45 kreutzers, en Autriche. En France, 25 sols par cheval, de quelque façon qu'il fût employé.

Les routes n'étaient guère aussi nombreuses que de nos jours ! À part de mauvais chemins, étroits, encaissés et boueux, on comptait seulement cinq bonnes et larges routes, à savoir :

1. de Liège à Marche qui se poursuivait vers Arlon, Luxembourg, Metz, Nancy et la Suisse. Cette route comportait les postes de Liège à Nandrin, 3 lieues ; Bonsin, 3 lieues ; Marche, 3 lieues. À Marche, une autre route se dirigeait vers St-Hubert, Orval, Montmédy, Bar-le-Duc, Dijon, Beaune, Lyon, etc.
2. Celle de Liège vers Herve, Aix-la-Chapelle, Cologne, Francfort, etc.
3. Celle de Liège à St-Trond, Tirlemont, Louvain, Bruxelles, Mons, etc.
4. Celle de Liège à Maastricht.
5. Enfin celle de Liège à Spa, par Chênée, Embourg, Beaufays, etc.

Notes (les notes et les sous-titres sont de la rédaction)

¹ Le siège de Vienne en 1683. Le 1^{er} septembre 1683 eut lieu la bataille décisive contre les Turcs. La victoire de la coalition entre les Autrichiens, les Polonais et les Allemands mit un terme à la menace ottomane en Europe centrale (La Sainte Ligue). Sans plus de succès, un premier siège de Vienne avait déjà eu lieu en 1529 (Soliman le Magnifique). À ce sujet : site internet excellent, taper "Siège de Vienne" = trois parties de Arte et Abal Hassan.

² Le Contrat Social (1762) Traite de Jean-Jacques Rousseau. Ouvrage de philosophie politique dans lequel l'auteur affirme le principe de souveraineté du peuple. Ce texte fondateur des démocraties a inspiré, notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793. Dans le pacte social, chaque individu renonce à sa liberté naturelle pour gagner une liberté civile. La loi du plus fort ne peut être

- un principe directeur d'une société, car il est incompatible avec l'intérêt général et donc avec le contrat social. "L'homme est né libre et pourtant il est dans les fers."
- ³ Jean-Jacques Rousseau (Genève 1712 - Ermenonville 1778) écrivain et philosophe de langue française. Auteur de : "Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes" - "Le contrat social" - "Émile" - "Confessions" - "Julie ou la nouvelle Héloïse" - "Rêveries du promeneur", etc. Ses idées contribueront, comme celles de Voltaire, Diderot, etc. à provoquer la Révolution française de 1789.
- ⁴ Un bonnier : unité de surface anciennement utilisée dans les Flandres et la Principauté de Liège ; il valait 140 ares ou 14 000 m² et plus tard 100 ares ou un hectare.
- ⁵ Un assignat : papier-monnaie créé sous la Révolution française et dont la valeur était assignée sur des biens nationaux.
- ⁶ La Convention nationale. Nom donné à l'Assemblée constituante qui gouverna la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795. Elle fonda la 1^{ère} République, élue au suffrage universel - masculin - afin de donner une nouvelle constitution à la France après la déchéance du roi Louis XVI, le 10 août 1792.
- ⁷ Le Directoire. Régime qui dirigea la France du 26 octobre 1795 au 9 novembre 1799, soit du 4 brumaire An IV au 18 brumaire An VIII. Il fut remplacé par le Consulat.
- ⁸ Le calendrier républicain créé pendant la Révolution française, utilisé de 1792 à 1806. La Révolution ayant fait de la France un état laïc, ce calendrier avait pour but d'effacer de la mémoire des Français le calendrier grégorien, étroitement lié au christianisme. Il entra en vigueur sur décision de la Convention nationale le 14 vendémiaire de l'An II (5 octobre 1793). L'An I commença le jour de la prise de la Bastille (14 juillet 1789). Il fut abrogé par Napoléon 1^{er} le 22 fructidor de l'An XIII (9 septembre 1805). Chaque nom de mois rappelle un aspect du climat français ou des périodes importantes de la vie paysanne. ex. sept.-oct. = vendémiaire = temps des vendanges ; oct.-nov. = brumaire = temps des brumes et du brouillard ; frimaire = les frimas ; Nivôse - Pluviôse - Ventôse - Germinal - Floréal - Prairial - Messidor (moissons) - Thermidor (chaleurs) - Fructidor (fruits). Les noms de saints étant remplacés par des noms de fleurs, de légumes, de fruits, d'animaux, etc.
- ⁹ Napoléon 1^{er} (Ajaccio 1769 - Sainte-Hélène 1821). Empereur des Français de 1804 à 1815.
- ¹⁰ Le coup d'état du 18 brumaire An VIII de la République (9 novembre 1799). Napoléon Bonaparte met fin au Directoire et crée le Consulat composé de trois consuls.
- ¹¹ Le Concordat de 1801 (26 messidor An IX). Texte diplomatique signé par les représentants de Bonaparte, alors Premier Consul, et du Pape Pie VII. Les évêques sont nommés par le gouvernement, mais nécessitent l'institution canonique du pape. En échange des biens ecclésiastiques confisqués et vendus pendant la Révolution, le gouvernement assure un traitement convenable aux évêques et curés. Ceux-ci doivent prêter serment de fidélité au gouvernement.
- ¹² Waterloo (bataille de) : 18 juin 1815. Victoire décisive des Anglais et Prussiens sur Napoléon (Wellington et Blücher).
- ¹³ Le Traité de Vienne ou Congrès de Vienne : 1815. Congrès qui réorganise l'Europe après la chute de Napoléon 1^{er} selon les principes du droit monarchique sous les auspices des vainqueurs de Waterloo : Grande-Bretagne - Prusse - Autriche et Russie. La royauté est rétablie en France.



Nos forêts souffrent

L'hiver est la saison au cours de laquelle tous les arbres profitent d'une période de repos végétatif pendant laquelle la sève reste dans les racines puisque l'arbre a perdu son feuillage. Depuis quelques années, le réchauffement climatique que nous subissons a des effets néfastes sur les arbres indigènes de nos forêts. Non seulement ils souffrent des températures trop élevées, mais celles-ci favorisent aussi le développement des parasites. Combien de *marronniers* ne présentent-ils pas, déjà au milieu de l'été, un feuillage tristement bruni ?

Quant au *hêtre* et à l'*épicéa*, ils sont eux aussi menacés par des températures inhabituelles. En effet, ils ont besoin de températures relativement froides en hiver. Ils souffrent dès lors de la diminution de la fréquence des hivers froids. Une exposition plus ou moins longue, selon l'essence, à des températures comprises entre -5° et $+5^{\circ}$ est nécessaire pendant la période de repos pour favoriser l'éclosion des bourgeons. Or, ces périodes deviennent de plus en plus courtes, l'hiver tardant à s'installer et le printemps s'annonçant précocement.

En outre, des périodes de sécheresse plus fréquentes pourraient également être défavorables à certaines espèces, en particulier au hêtre. Ce qui ne sera pas sans conséquence pour la végétation se développant en symbiose avec les arbres (lichens, champignons, herbacées, etc.). ■

Toujours moins de moineaux

Cela fait déjà quelques années que l'on constate une diminution inquiétante du nombre des moineaux domestiques dans tout le pays et en particulier dans les villes et au centre des villages. Les raisons sont multiples, mais la principale n'est autre que la volonté des humains de mieux isoler leur habitation et notamment le toit de celle-ci. Or, c'est précisément dans les petites cavités et interstices que lui offrent les toits des maisons que le moineau construit de préférence son nid.

Une autre raison est qu'il y a de moins en moins de buissons dans les parcs, en ville. Or, les oiseaux y trouvent une grande partie des petits insectes qui constituent leur nourriture. La raréfaction de l'alimentation entraîne évidemment une diminution de la quantité de moineaux. Pour contrer cette diminution, nous pouvons veiller à ne pas tailler les buissons de nos jardins pendant la période de nidification et aussi fixer sous notre toit des nids artificiels achetés dans le commerce ou bricolés par nos soins.

Réfléchissons à deux fois avant d'arracher ou d'élaguer les plantes grimpantes qui ornent les murs de notre habitation, tels le lierre ou la glycine, dans lesquelles les moineaux trouvent refuge ou s'y aménagent un nid.

Het Belang van Limburg 20/4/2011

Notre patrimoine local

Collaboration entre le CPAS et le PPNa

Dans notre bulletin de l'été, nous avons publié la liste des chapelles situées sur le territoire de l'entité de Nandrin. L'objectif de cette initiative est évidemment la protection du patrimoine (religieux) de Nandrin, ce qui répond parfaitement à la raison d'être de notre association.

Répertorier les différentes chapelles est déjà une étape importante dans la mesure où cela conforte leur existence en leur ménageant une certaine protection. Néanmoins, l'état de certaines d'entre elles nécessite une restauration ou, au moins, un certain entretien sérieux.

Cette tâche, le PPNa seul, ne peut l'assumer. C'est pourquoi est-ce avec plaisir que le Conseil d'administration a répondu à la proposition tout à fait opportune de *Madame Deville*, Coordinatrice de "*L'Espace Jeunes de Nandrin*", émanation du CPAS de Nandrin. Cette dernière nous a proposé l'aide de jeunes adolescents pour la réalisation de travaux que le PPNa souhaitait effectuer.

Comme il y a deux ans déjà d'ailleurs puisqu'une équipe de jeunes, sous la supervision de Jean Fonzé et de feu notre secrétaire, René Mawet, avait nettoyé quelques monuments funéraires situés dans l'ancien cimetière de Saint-Séverin.

Cet été, en cette fin de mois de juillet, le PPNa et le CPAS ont à nouveau collaboré. L'équipe, composée de deux jeunes filles (*Sandrine* et *Sandrine*) étudiantes de l'enseignement secondaire et trois membres du Conseil d'administration du PPNa, a procédé à la restauration (partielle) des chapelles de Yernée et de la rue Saint-Donat à Saint-Séverin. Ces deux jeunes filles ont été engagées dans le cadre du projet communal "Été solidaire" initié par le CPAS. Bref, équipées du matériel nécessaire, dirigées par leur animateur Monsieur *Frédéric Tollet*, et épaulées par les membres du PPNa, elles ont *dérrouillé les grilles de la chapelle* de Yernée à l'aide de grattoirs et de brosses métalliques. Ensuite, tous se sont attelés à *repeindre les grilles avec de la peinture antirouille*.

Une autre journée fut consacrée au nettoyage de la chapelle dédiée à saint Donat, située dans la rue du même nom à Saint-Séverin.

Ces actions conjointes se sont déroulées dans une atmosphère "bon enfant". Elles ont en plus le mérite d'inculquer à des jeunes Nandrinois le respect du patrimoine et constituent pour les membres du Conseil d'administration du PPNa un *soutien tant physique que psychologique inestimable*.

Dans les deux chapelles, nous dûmes malheureusement constater les résultats des agissements de vandales qui y ont commis des destructions affligeantes. À Yernée, ils ont détruit les mains du Christ en croix et à Saint-Séverin, ils ont décapité le pauvre saint Donat. Précisons que le Christ date de 1819 et que la statue de saint Donat est une vraie sculpture en trois dimensions sculptée dans un bloc unique de pierre de taille. Bref, il s'agit là encore, de destructions imbéciles vraiment désolantes, même pour ceux qui n'attribuent à ces lieux qu'une valeur purement patrimoniale. Mais, ces actions impliquent aussi un irrespect révoltant des croyances religieuses de certains de nos concitoyens. ■

Construction de sept parcs d'éoliennes au large de la côte belge

Lorsque ces sept parcs éoliens seront terminés, ils produiront ensemble l'équivalent d'une centrale nucléaire. Depuis le 22 octobre 2010, déjà 55 turbines sont en action sur le banc de sable (Bligh Bank) situé à une cinquantaine de kilomètres de la côte d'où l'on ne peut donc les apercevoir. Elles répondent aux besoins en électricité de quelque 175 000 familles !

Sur un autre banc de sable (sans nom), situé à 35 km de la côte, la même société construira 72 turbines. En Belgique, on estime la consommation d'une famille moyenne à 3 500 kWh par an, de sorte que ces deux parcs produiront, ensemble, l'électricité nécessaire à 520 000 familles.

Enfin, sur le banc de sable dénommé Thornton Bank, à 28 km de la côte, tournent déjà six éoliennes auxquelles s'ajouteront bientôt 48 autres construites par une société ostendaise.

Ces aménagements de parcs éoliens représentent un investissement financier de huit milliards d'euros. En fait, il s'agit de l'investissement le plus élevé jamais réalisé en Belgique. Grâce à cet investissement dans l'énergie produite par Éole, l'économie et le bien-être du pays seront quelque peu à l'abri d'une pénurie d'électricité qui menace nos sociétés occidentales.

Rappelons que la production d'électricité par éolienne ne produit aucun rejet d'aucune sorte : poussière, soufre ou... Mox. Cela représentera une diminution de la production de CO₂ de quelque 650 000 tonnes par an.

Belwind & Northwind (juillet 2011)



Colza contre césium 137

Des tests menés en Ukraine, dans la région de Tchernobyl, par une ONG ukraino-nippone ont démontré que le colza absorbe le césium 137. Ses racines permettent de nettoyer le sol sur une profondeur de 40 cm. Le colza peut ensuite être transformé en huile et biodiesel avec un degré de contamination décroissant depuis les racines jusqu'aux produits finaux. ■

Les coccinelles asiatiques

Les coccinelles nous débarrassent d'un grand nombre de pucerons, mais hélas, elles ne sont pas toutes "mignonnes". En effet, une variante asiatique de notre "bête à Bon Dieu", plus grande, se révèle être calamiteuse pour nos petites coccinelles indigènes dont elles dévorent les larves. Bref, ces coccinelles asiatiques se comportent comme les plantes invasives qui se développent au détriment de la flore indigène.

Comment peut-on les reconnaître ? Principalement à la grande variété des couleurs des élytres (de l'orange au rouge ou noir, avec le plus souvent 19 petits points). De plus, notre petite coccinelle a l'abdomen noir. ■

Freya et les panneaux photovoltaïques

Après avoir encouragé et justifié le placement de panneaux photovoltaïques en Région Flamande, la ministre de l'Énergie, Freya van den Bossche, change d'avis et supprime les subsides accordés jusqu'à présent. À cause du succès rencontré par les subsides accordés pour l'installation de panneaux solaires, la facture énergétique des familles flamandes a grimpé de 72 € par an. "Il n'est pas normal que votre facture dépende du nombre de panneaux solaires installés dans votre quartier", a-t-elle déclaré. Elle estime qu'une meilleure

isolation ou l'énergie éolienne sont plus efficaces. Elle revendique que le coût global des certificats verts soit réparti sur toute la Région Flamande (?).

Het Laatste Nieuws 19/4/2011

Environnement général

Fraises espagnoles - scandale écologique

D'ici à la mi-juin, la France aura importé d'Espagne plus de 83 000 tonnes de fraises. Enfin, si on peut appeler "fraises" ces gros trucs rouges, encore verts près de la queue, car cueillis avant d'être mûrs, et ressemblant à des tomates. Avec d'ailleurs à peu près le goût des tomates...

Si le seul problème posé par ces fruits était leur fadeur, après tout, seuls les consommateurs piégés pourraient se plaindre d'avoir acheté un produit qui se brade actuellement entre deux et trois euros le kilo sur les marchés et dans les grandes surfaces, après avoir parcouru 1 500 km en camion. À dix tonnes en moyenne par véhicule, ils sont 16 000 par an à faire un parcours valant son pesant de fraises en CO₂ et autres gaz d'échappement. Car la quasi-totalité de ces fruits poussent dans le sud de l'Andalousie, sur les limites du parc national de Doñana, près du delta du Guadalquivir, l'une des plus fabuleuses réserves d'oiseaux migrateurs et nicheurs d'Europe.

Il aura fallu qu'une équipe d'enquêteurs du WWF-France s'intéresse à la marée montante de cette fraise hors saison pour que soit révélée l'aberration écologique de cette production qui étouffe la fraise française (dont une partie, d'ailleurs, ne pousse pas dans de meilleures conditions écologiques). Ce qu'ont découvert les envoyés spéciaux du WWF, et que confirment les écologistes espagnols, illustre la mondialisation bon marché.

Cette agriculture couvre près de six mille hectares, dont une bonne centaine empiète déjà en toute illégalité (tolérée) sur le parc national. Officiellement, 60 % de ces cultures seulement sont autorisées ; les autres sont des extensions "sauvages" sur lesquelles le pouvoir régional ferme les yeux en dépit des protestations des écologistes.

Les fraisiers destinés à cette production, bien qu'il s'agisse d'une plante vivace productive plusieurs années, sont détruits chaque année. Pour donner des fraises hors saison, les plants produits in vitro sont placés en plein été dans des frigos qui simulent l'hiver, pour avancer leur production. À l'automne, la terre sableuse est nettoyée et stérilisée, et la microfaune détruite avec du bromure de méthyle et de la chloropicrine. Le premier est un poison violent interdit par le protocole de Montréal sur les gaz attaquant la couche d'ozone, signé en 1987 (dernier délai en 2005) ; le second, composé de chlore et d'ammoniaque, est aussi un poison dangereux : il bloque les alvéoles pulmonaires.

Qui s'en soucie ? La plupart des producteurs de fraises andalouses emploient une main-d'œuvre marocaine, des saisonniers ou des sans-papiers sous-payés et logés dans des conditions précaires, qui se réchauffent le soir en brûlant les résidus des serres en plastique recouvrant les fraisiers au coeur de l'hiver.

Un écologiste de la région raconte l'explosion de maladies pulmonaires et d'affections de la peau.

Les plants poussent sur un plastique noir et reçoivent une irrigation qui transporte des engrais, des pesticides et des fongicides. Les cultures sont alimentées en eau par des forages dont la moitié ont été installés de façon illégale. Ce qui transforme en savane sèche une partie de cette région d'Andalousie, entraîne l'exode des oiseaux migrateurs et la disparition des derniers lynx pardelle, petits carnivores dont il ne reste plus qu'une trentaine dans la région, leur seule nourriture, les lapins, étant en voie de disparition. Comme la forêt, dont 2 000 hectares ont été rasés pour faire place aux fraisiers.

La saison est terminée au début du mois de juin. Les cinq mille tonnes de plastique sont soit emportées par le vent, soit enfouies n'importe où, soit brûlées sur place.



Et les ouvriers agricoles sont priés de retourner chez eux ou de s'exiler ailleurs en Espagne. Remarquez : ils ont le droit de faire soigner à leurs frais les maladies causées par les produits nocifs qu'ils ont respirés...

La production et l'exportation de la fraise espagnole, l'essentiel étant vendu dès avant la fin de l'hiver et jusqu'en avril, représente ce qu'il y a de moins durable comme agriculture, et bouleverse ce qui demeure dans l'esprit du public comme notion de saison. Quand la région sera ravagée et la production trop onéreuse, elle sera transférée au Maroc, où les industriels espagnols de la fraise commencent à s'installer. Avant de venir de Chine, d'où sont déjà importées des pommes encore plus traitées que les pommes françaises...

Claude-Marie Vadrot, Politis jeudi 12 avril 2007